

# CENTRE D'ACTION MÉDICO - SOCIALE PRÉCOCE

*Chaque enfant est singulier dans son histoire et peut, à des moments clé de son développement, rencontrer des difficultés.*

## LES MISSIONS

Lieu de prévention et de prise en charge, le CAMSP assure le suivi des enfants en difficulté dans leur développement (moteur, sensoriel ou psychique) et/ou présentant des facteurs de risque pouvant engendrer un handicap.

**Cette structure est en mesure de proposer :**

- > **Des bilans diagnostiques spécifiques** permettant d'évaluer les compétences et les difficultés de l'enfant,
- > **Des prises en charge** personnalisées, individuelles, familiales et/ou en groupe,
- > **Des accompagnements précoces de l'enfant et de sa famille** éventuellement à domicile,
- > **Des actions s'adressant aux parents,**
- > **Un lieu d'accueil, de parole, d'information et d'écoute** des parents.

*Les actions définies au cours d'une synthèse sont mises en place en accord avec la famille.*

## LE PUBLIC ACCUEILLI

Le CAMSP s'adresse à des **enfants âgés entre 0 et 6 ans** dont le développement suscite des inquiétudes de la part de l'entourage familial et/ou extra-familial.

## L'INSCRIPTION

Les demandes sont faites par les parents, soit de leur propre initiative, soit sur les conseils des médecins, des travailleurs sociaux ou des enseignants s'occupant des jeunes enfants.

## Comment procéder ?

Il suffit de contacter le secrétariat du CAMSP pour obtenir un premier rendez-vous de consultation.

Les coordonnées des services sont mentionnées au dos de ce dépliant.

## L'ÉQUIPE

Le CAMSP dispose d'une équipe professionnelle pluridisciplinaire qui est au service de l'enfant et de sa famille.

**Vous trouverez dans chaque antenne**

- médecin,
- psychologue,
- psychomotricien,
- infirmière puéricultrice,
- orthophoniste,
- secrétaire.

*Le CAMSP travaille en réseau avec d'autres professionnels de la petite enfance.*

## LES RENSEIGNEMENTS PRATIQUES



### LES TROIS ANTENNES DU CAMSP

#### **BERGERAC**

Impasse Desmartis – 24100 - Bergerac

 05 53 02 04 40


#### **PÉRIGUEUX**

Cité administrative - Bât B – 2<sup>ème</sup> étage

Rue du 26<sup>ème</sup> Régiment d'Infanterie

CS 70010

24016 – Périgueux Cedex

 05 53 02 03 91

#### **TERRASSON**

Château Jeanne d'Arc

Place du Foirail - 24120 - Terrasson

 05 53 02 06 48

### LA PRISE EN CHARGE DES SOINS

Le financement du CAMSP est assuré par l'Assurance Maladie et le Département de la Dordogne.

*Aucune participation financière n'est demandée aux familles.*

CENTRE D'ACTION

MÉDICO - SOCIALE

PÉCOCE

